# Réussite à l'école, réussite de l'école, nouveau sujet d'étude du CESE



TRAVAUX PUBLIÉE LE 31/05/2023

Saisine liée : RÉUSSITE À L'ÉCOLE, RÉUSSITE DE L'ÉCOLE

Formation de travail liée : COMMISSION ÉDUCATION, CULTURE ET COMMUNICATION

L'École doit être un lieu inclusif d'émancipation, de transmission des savoirs, d'accès à la culture et au sport, d'éducation à la citoyenneté et à l'environnement, pour tous les élèves dans le respect du droit de l'enfant à l'éducation.

Elle devrait aussi être un lieu permettant une insertion dans la vie sociale et professionnelle pour tous les jeunes sous peine d'engendrer de la défiance à l'égard de cette institution et de nourrir les fractures dont souffre déjà la société. Elle doit être bienveillante et à l'écoute des jeunes et de leurs familles.

Au-delà de ce rappel vertueux, l'école ne permet pas aujourd'hui la réussite de tous et toutes et peine à favoriser toutes les mixités. C'est pourquoi le CESE s'empare à nouveau de ce sujet dans la lignée de ses précédents travaux.

## Des inégalités toujours correlées

Notre système éducatif est marqué par des **inégalités scolaires** fortement corrélées aux **inégalités sociales.** Si avec la massification de l'enseignement secondaire, 80 % d'une classe d'âge obtient aujourd'hui le baccalauréat, la France reste un des pays de l'OCDE où l'acquisition des compétences à 15 ans est la plus liée au milieu social et où les écarts de réussite des élèves s'accroissent selon leur origine sociale. Les inégalités scolaires vont au-delà des seuls résultats scolaires. Elles conditionnent aussi les choix des élèves et de leur famille, leur orientation, leur parcours de formation diplômante, leur avenir professionnel. Elles sont aussi fortement corrélées au **genre**, au **milieu culturel**, à l'**origine géographique**, etc. et se retrouvent dans chacun des territoires.

## Un défi sociétal

Ces inégalités pèsent sur le système éducatif. Lorsque les jeunes ne bénéficient pas des mêmes possibilités de choisir leur futur, comment créer du commun et se donner les moyens de penser le monde à venir et **relever les défis** qui sont devant nous (écologique, économique, sociaux, démocratique...) dans ces conditions ?

Quid de la promesse républicaine faisant de l'École la garante de la réussite scolaire pour tous et toutes et un des piliers de notre démocratie ? Pourquoi la France n'atteint pas les objectifs définis par son propre Code de l'Éducation (Art. L111.1) ? Comment **adapter notre système éducatif** aux besoins d'une société moderne, démocratique et laïque aux nouveaux défis de ce monde complexe et incertain ?

Par ailleurs, la baisse des effectifs et la crise de recrutement des enseignantes et des enseignants, pose la question de l'attractivité des métiers de l'éducation.

## Une approche territoriale et l'étude de l'importance des acteurs de l'éducation

La commission Education culture et communication du CESE dressera un état des enjeux et des débats du système éducatif en rappelant les missions de l'École et les attentes de la société. Elle s'attachera à examiner plus particulièrement les dernières réformes engagées et interrogera la persistance des inégalités. Enfin, la Commission questionnera certaines notions comme celle de l'égalité des chances.

Pour relever pleinement le défi d'une école de la réussite pour tous et toutes, le projet de rapport privilégiera deux axes de réflexion : l'approche territoriale et la place et l'importance des acteurs de l'éducation.

L'équité de traitement du service public de l'éducation oblige à assurer les conditions de la réussite scolaire pour tous les élèves quels que soient leur origine, leur milieu social, culturel, ou le territoire où elles et ils habitent. L'association de tous les acteurs de l'éducation est une des clefs pour la réussite des élèves.

Pour répondre à l'ensemble de ces questionnements, le projet d'avis avec rapport pourra s'appuyer sur les travaux précédents du Conseil, sur des comparaisons internationales et sur des travaux d'organismes scientifiques ou institutionnels experts de l'École (Cnesco, DEPP, Observatoire des inégalités, chercheurs, universitaires...). La participation des publics à ce travail sera organisée sous la forme d'une collaboration avec des CESER, de déplacements sur le terrain à la rencontre d'élèves, d'acteurs et d'actrices

de l’éducation et d’une journée de « restitution », d’échanges et de rencontres au CESE.

Ce projet d’avis doit contribuer à alimenter le débat public en apportant un diagnostic actualisé sur la situation de l’École pour faire progresser le système éducatif dans sa lutte contre les inégalités.

© - copyright CESE - Novembre 2026